LES MODES DE RÉALISATION DE L'ASPECT EN LANGUE BAOULÉ[1] : UNE ÉTUDE CONTRASTIVE AVEC LE FRANÇAIS[2]

Résumé : *Dans une perspective contrastive, cet article essaie de décrire le fonctionnement de la catégorie de l'aspect en langue baoulé. Défini comme un mode d'expression pour traduire la manière dont est présenté le déroulement d'une action ou d'un événement dans la chaîne parlée, l'expression de l'aspect dans la langue baoulé se manifeste selon des modes de réalisation propres. Mais on y trouve des points de convergences avec les modes de réalisation en vigueur dans la langue française, par l'utilisation de morphèmes lexicaux et de morphèmes grammaticaux.*

Mots clés : *aspect, accompli, inaccompli, perfectif, imperfectif.*

Abstract: *From a contrastive angle, this article tries to describe the functioning of the category of the aspect in baoule dialect. Defined as an express mood to translate the way which showed the starting of an action or event in the speech chain, the aspect expressing in baoule manifests according to the own moods of achievement. Bat there is represented in language according to the same moods of strict achievement in French language, however, adds up another mood of achievement of the aspect by using lexical morphemes and grammatical morpheme.*

Keywords*: aspect, accomplished, unaccomplished, imperfective, perfective.*

Introduction

1. Dans le résumé de son article intitulé « *la catégorie de l'aspect en français* », Tatiana Milliaressi dit ceci : « L'aspect est une catégorie universelle […] ». Concernant la trace de l'aspect dans la langue française, elle pose la question de savoir « si

2. La catégorie de l'aspect se présente en français en tant que catégorie grammaticale. ». Elle y répond que « cette question est liée à la compréhension et à la définition du sens grammatical de la catégorie de l'aspect et de sa mise en forme. ». Cette réponse de Tatiana Milliaressi[3] ouvre une perspective d'interprétation qui pourrait aller dans un sens tel que l'aspect est un mode d'expression qui s'applique à une langue donnée, et dont le fonctionnement s'appuie sur des éléments grammaticaux qui lui donnent son sens. En effet, dans une perspective contrastive, le présent article s'impose la contrainte de déceler des formes linguistiques de la langue baoulé capables de refléter le sens de l'aspect et d'analyser leur fonctionnement en comparaison avec celles qui sont mises en œuvre dans la langue française. En réalité, il s'agit d'un essai d'étude de la réalisation aspectuelle dans une langue africaine essentiellement tonale, qui n'a pas une grammaire structurellement

[1] Le baoulé est la langue parlée par les peuples originaires du centre de la Côte d'Ivoire.

[2] Koffi **Konan,** Université Félix Houphouët Boigny, D'Abidjan–Cocody, konankoffipaul@yahoo.fr

[3]Cf. Résumé d'article publié en ligne le 12 juillet 2010, cf. CMF 2010 n° 094. Consulté le 30 septembre 2015 ; http://dox.doi.org/10.1051/cmlf/2010.197: son article met en évidence le caractère universel de la catégorie de l'aspect dans les langues, avant d'insister sur ses impacts syntaxiques et sémantiques sur la phrase.

BDD-A27885 © 2017 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:34:12 UTC)

établie, pour la simple raison qu'il n'existe pas, à notre connaissance, de travaux consacrés à la formalisation des règles de fonctionnement de la langue baoulé, encore moins à leur consignation dans un ouvrage. En dépit de cela, il serait hasardeux d'être affirmatif quant à l'incapacité de cette langue à secréter des formes linguistiques susceptibles de traduire l'aspect dans un acte de langage. Si tant est que l'aspect est un phénomène linguistique universel, il n'y a pas de doute quant à l'existence d'une organisation propre à la langue baoulé incluant des marques linguistiques capables d'exprimer l'aspect. L'objectif que s'assigne cet article est de répondre à la triple problématique relative à l'existence de formes linguistiques baoulé, expressions de l'aspect dans un énoncé, à leurs modes de fonctionnement et à leurs possibles convergences et divergences avec le français. Cette étude s'articule autour d'un axe théorique complété par une réflexion analytique contrastive qui permettra d'aboutir à une meilleure connaissance de la réalisation de la modulation aspectuelle dans la langue baoulé.

1. APPROCHE THÉORIQUE DE LA NOTION D'ASPECT

1.1. L'expression de l'aspect dans la phrase française

En théorie, la notion d'aspect est perçue sous le double angle de la grammaire et de la linguistique. C'est un mécanisme linguistique par l'utilisation d'éléments grammaticaux en tant que formes d'expressions modulaires qui interviennent dans l'actualisation du procès ou de l'état. D'un point de vue grammatical, les marques de l'aspect modifient syntaxiquement et sémantiquement la phrase concernée. Cette assertion peut se justifier au travers de cet extrait d'Alioum Fantouré, (1975 : 13-14) :

> Nous nous rendîmes à la foire pour rencontrer les commerçants de la place. Dès notre arrivée un boutiquier nous fit entrer dans son dépôt et commença par nous faire visiter tous les sacs.

En référence à un principe transformationnaliste, selon lequel « toute phrase est le résultat d'une transformation » (Le Galliot J., 1975 : 16), l'utilisation du temps verbal passé simple, d'une part, et de l'expression temporel « dès notre arrivée » d'autre part, imprime aux phrases sus citée, un double aspect qui se caractérise par une allure accélérée, rapide des différents procès et par le non accomplissement de ceux-ci. Le mode de réalisation de l'aspect en français étant basé essentiellement sur les temps verbaux et/ou sur des expressions marquant des circonstances, dans la majorité des cas, on joue sur l'opposition temps simples et temps composés pour distinguer les aspects accompli et inaccompli. De ce fait, on jugera, selon l'extrait sus cité, de ce que les procès sont inaccomplis du fait du passé simple, et qu'ils sont accomplis à travers l'utilisation du plus-que-parfait, en tant que temps verbal composé, comme l'indique la reformulation suivante :

> Nous nous étions rendus à la foire pour rencontrer les commerçants de la place. Dès notre arrivée un boutiquier nous avait fait entrer dans son dépôt et avait commencé par nous faire visiter tous les sacs.

Outre la distinction des faits accomplis et inaccomplis, la modalité de l'aspect se réalise aussi par l'emploi d'auxiliaires modaux *aller*, *devoir*, *pouvoir*, *faire* et de

BDD-A27885 © 2017 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:34:12 UTC)

locutions verbales du type *venir de*, *cesser de*,… suivis d'infinitifs. Lorsque ces formes verbales sont introduites dans une phrase, elles l'impactent sémantiquement. L'extrait suivant en est une illustration

> (…) Enfin, un albinos doit être tué. Ses organes et son sang seront utilisés dans la confection de talismans à toute épreuve pour conjurer l'impossible de votre sort. Le sacrifice de l'albinos va aider à établir des liaisons entre le monde des hommes et celui de l'invisible. (Fatou Cissé, 2016)

On attribue cette manière d'appréhender la catégorie de l'aspect à la sémantique énonciative. Cette dernière possibilité étant centrée sur la mise en relation du sens d'une phrase avec la situation dans laquelle elle est énoncée, le sens de la phrase en sera particulièrement impacté. Par exemple, dans la situation particulière de crime par l'assassinat d'un albinos, les sens des verbes « tuer » et « aider » prennent des valeurs sémantiques singulières et nuancées. A travers l'emploi du verbe « devoir », comme auxiliaire modal dans l'énoncé : « un albinos doit être tué. », l'acte de « tuer » s'impose comme une nécessité, un devoir impérieux à accomplir. Ensuite, le verbe « aider », précédé du semi-auxiliaire « va » acquiert une signification renforcée, justifiant ainsi, l'acte de tuer. Enfin, le semi-auxiliaire « aller » dans la formule « aller + infinitif » qui exprime un futur proche, sert à montrer l'imminence du résultat à atteindre qu'est : « établir des liaisons entre le monde des hommes et celui de l'invisible ».

En théorie, le mode d'expression de la catégorie de l'aspect dans la phrase française ne se limite pas qu'aux modes développés ci-dessus ; d'autres modes de réalisation de l'aspect existent et seront évoqués dans le paragraphe réservé aux points de convergence. On retient pour l'instant que la catégorie de l'aspect s'appuie sur les propriétés morphosyntaxiques et sémantiques des unités linguistiques qui composent la phrase.

1.2. Les expressions de l'aspect dans la phrase baoulé

Défini comme une catégorie grammaticale, l'aspect est manifeste dans toutes les langues naturelles. A cet effet, la langue baoulé possède des moyens grammaticaux et linguistiques pour moduler ses phrases. Il y existe deux groupes d'unités qui fonctionnent syntaxiquement et sémantiquement comme des modalisateurs du procès dans la phrase. Le premier groupe est constitué d'unités lexicales dont l'utilisation contextuelle les insère dans diverses classes grammaticales. Ce sont les mots wa, sou et vié. A titre d'illustration, le substantif wa peut avoir le sens de fils ou fille et d'enfant dans une relation filiale :

Exemple 1 : ô [ɔ] wa [wa] yêlé [yɛ le] Kouadio ?
Sens littéral : ton enfant c'est Kouadio ?
Sens réel : est-ce que Kouadio est ton enfant / ton fils ?

L'adverbe de lieu wa peut avoir la valeur du déictique ici dans l'énoncé suivant :

Exemple 2 : A tran wa [a trã wa].
Sens littéral : vous asseyez ici.
Sens réel : vous habitez ici
Sens réel : asseyez-vous ici.

Exemple 3*:* wa／ yê a tran ? [wa yɛ a trã]:

BDD-A27885 © 2017 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:34:12 UTC)

Sens littéral : sici c'est que tu assois ?
Sens réel : c'est ici que tu habites ?

Le substantif sou, qui est en réalité l'abréviation de soukpô [sukpɔ] signifie oreille dans l'énoncé suivant :

Exemple 4: be kpê i soukpô [be kpɛ i sukpɔ] ou be kpê i sou [be kpɛ i su] :
Sens réel : on coupe son oreille

Dans un contexte religieux ou dans un rapport vertical avec un être supérieur et transcendantal, *sou* est la forme conjuguée du verbe transitif direct *soulê* [sulɛ] qui peut prendre les sens de servir, prier, vénérer, adorer dans une phrase, comme :

Exemple 5 : sran mou bé sou gnamien [srɑ̃ mu be su ɲamiɛ̃] :
Sens littéral : Hommes les vénèrent Dieu
Sens réel : les Hommes vénèrent Dieu.

Cette même forme abrégée du verbe soulê peut entrer dans une formule impérative au présent et prendre le sens de servir un breuvage à quelqu'un. On dira par exemple :

Exemple 6 : sou mi n'soué [su mi n'zue]
Sens réel : sers-moi de l'eau.

Enfin, le mot vié désigne le substantif mort au sens naturel du terme, fin ou cessation de vie, dans :

Exemple 7 : i vié tchin djouli [i vie ʧɛ̃ djuli]
Sens littéral : sa mort jour arrivé
Sens réel : le jour de sa mort est arrivé.

Les mots wa, sou et vié servent, dans d'autres circonstances, au locuteur baoulé comme des moyens grammaticaux pour exprimer l'aspect dans sa phrase. En effet, lorsqu'on veut traduire un fait ou un événement dont la réalisation se situe dans un futur immédiat, on convoque le morphème wa, dans un rôle syntaxicosématique d'auxiliaire modal (8) :

Exemple 8 : É wa nian e mami i nigué sou [e wa njiɑ̃ mami i nigé su]
Sens littéral : nous allons regarde nous mami ses affaires
Sens réel : nous allons surveiller les affaires de notre maman.

Lorsque l'on veut montrer que l'action est en cours d'accomplissement, on fait précéder le verbe du morphème *sou*, dans un rôle syntaxicosématique d'auxiliaire modal, (9)

Exemple 9 : É sou nian é mami i nigue sou [e su njiɑ̃ e mami i nige su]
Sens littéral : nous sommes entrain de regarde nous mami ses affaires
Sens réel : nous sommes entrain de surveiller les affaires de notre maman

BDD-A27885 © 2017 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:34:12 UTC)

Lorsqu'on veut exprimer la cessation ou la fin d'un procès, on place avant le verbe le morphème vié, dans un rôle syntaxicosématique d'auxiliaire modal (10) :

Exemple 10 : É vié é mami i nigué sou nian [e vie e mami i nige su njiã]
Sens littéral : nous finissons notre maman ses affaires sur regarde
Sens réel : nous finissons ou nous cessons de surveiller les affaires de notre maman.

Lorsqu'on veut marquer que la fin du procès est récente, on use d'une contraction du pronom sujet É par la forme ya, (11) :

Exemple 11 : ya vié é mami I nigué sou nian [y a vie e mami i nige su njiã]
Sens littéral : nous finissons notre maman ses affaires sur regarde
Sens réel : nous finissons ou nous cessons de surveiller les affaires de notre maman.

Le deuxième groupe composé des unités té et li, sont des morphèmes grammaticaux. Le premier (té) joue le rôle unique de modalisateur. Alors que le second (li) joue concomitamment le rôle de modalisateurs et de marqueurs temporels dans la réalisation d'un procès dans le passé. Ces morphèmes interviennent distinctement : Le morphème té marque le sens de la continuité, de la répétition, du prolongement d'une action ou d'un état qu'on retrouve dans l'adverbe « encore ». Il est toujours antéposé au terme verbal. En voici quelques réalisations :

Exemple 12 Kouadio té di djouman [kwadio te di jumã] :
Sens littéral : Kouadio encore mange travail
Sens réel : Kouadio travaille encore ou Kouadio continue de travailler.
Exemple 13 : Kouadio té kô klô [kwadio te kɔ klɔ]
Sens littéral : Kouadio encore va village
Sens réel : Kouadio est encore au village.

Le morphème grammatical li intervient spécifiquement lorsque le procès s'est réalisé à un moment du passé. Il est toujours postposé au verbe et il n'a pas de sens particulier.

Exemple 14 : É boli kofié kè[1] n'zoué tôli [e boli kofie kɛ nzue tɔli]
Sens littéral : nous frappé butte quand l'eau tombé
Sens réel : nous faisions (ou avons fait) les buttes quand il pleuvait (a plu).

Dans leur fonctionnement sémantique, ces morphèmes grammaticaux baoulé s'apparentent aux auxiliaires modaux de la langue française (aller, venir de, devoir). Ils entrent dans un mode de réalisation par translation, qui consiste à transférer la propriété d'aspect à des morphèmes lexicaux ou grammaticaux. Ces morphèmes jouent de cette

[1] Le mot *kê* se comporte comme une conjonction de subordination dans la phrase complexe. Il revêt la forme contractée ka' généralement inscrit en début de phrase.

BDD-A27885 © 2017 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:34:12 UTC)

façon le rôle essentiel de modalisation du prédicat verbal, pour indiquer la manière dont est envisagé le déroulement du procès.

2. LES POINTS DE CONVERGENCES ET DE DIVERGENCES

2.1. Les points de convergences

Le français et le baoulé sont deux langues naturelle**s.** Leur différente grammaire, quelque structurée ou non qu'elle soit, ont prévu divers modes de réalisation de l'aspect. Dans ce sous chapitre consacré aux points communs relatifs aux modes de réalisation de l'aspect, nous avons choisi, pour une raison de concision, de faire les analyses par groupe d'oppositions binaires.

Aux sous chapitres 1.1 et 1.2, nous avons montré l'existence de morphèmes grammaticaux baoulé, *wa*, *sous*, *vié*, *té,* dont les rôles aspectuels, proches des semi-auxiliaires français, servent à marquer la réalisation très prochaine d'un fait, l'accomplissement d'un fait, l'achèvement et la continuité d'un fait. Ces différentes formes verbales marquent aussi le départ des convergences dans la réalisation de l'aspect en langues française et baoulé, d'où on relèvera d'autres aspects tels que :

L'aspect perfectif par opposition à l'aspect imperfectif : cette opposition est marquée par le sens du verbe. A ce propos, Pierre Christophe (2013 : 56) dit que « le procès d'un verbe perfectif comporte en lui-même un achèvement ». Ainsi, *sauter* ou *lancer* sont des verbes perfectifs, car un saut ou un lancement sont des perfectifs puisque quand on effectue un saut on descend forcément, la descente étant la finalité du mouvement vers le haut. Par ailleurs, « le procès d'un verbe imperfectif se déroule sans limite », dit Pierre Christophe. En observant l'équivalent sémantique du verbe français marcher, le verbe baoulé *nantilê* [nãtilɛ] marque clairement l'aspect imperfectif dans la phrase proverbiale :

Exemple 15 : « *kê* (conj.) *nantilê* (forme inf.) *nian vié man, be sa totolê* (forme inf.) *vié man* » [kɛ nãtilɛ niã vie mã be sa totolɛ niã vie mã]

Sens littéral : quand marcher n'est pas fini

Sens réel : tant que la marche n'est pas achevée, on continue de balancer les bras.

C'est une façon imagée d'insister sur la continuité, sur la perpétuation de l'action qu'incarnent les verbes *nantilê* (marcher) et *totolê* (balancer).

L'aspect inchoatif s'oppose à l'aspect terminatif. Cette opposition est marquée en français par l'utilisation de périphrases verbales telles que *commencer à, se mettre à,* pour l'inchoatif et *cesser de*, *terminer de* pour l'aspect terminatif.

L'aspect inchoatif indique le début du procès, tel qu'indique l'exemple :

Exemple 16 : Il *commence à* travailler très tôt le matin

Alors que l'aspect terminatif marque l'achèvement du procès, est perceptible dans l'exemple 17: Il *cesse de* travailler très tôt le matin.

En comparaison au mode de réalisation des aspects inchoatif et terminatif, on se rend compte que les phrases équivalentes baoulés ci-dessous marquent aussi ces deux aspects:

BDD-A27885 © 2017 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:34:12 UTC)

Exemple 18 : Ô *bo* djouman dilê (forme inf.) *bo* n'glêmou n'dê kpa [ɔ bo djumɑ̃ dilɛ bo n'glɛmun n'dɛ kpa]
Sens littéral : il sous travail manger sous le matin tôt très
Sens réel : il commence à travailler très tôt le matin.

Exemple19 : Ô *yatchi* djouman dilê n'dê kpa [ɔ yatʃi djumɑ̃ dilɛ n'dɛ kpa]
Sens littéral : il cesse de travail manger tôt très
Sens réel : il cesse de travailler très tôt.

On notera que la langue baoulé dispose aussi de termes verbaux qui lui permettent de rendre l'aspect inchoatif ou l'expression du commencement et l'aspect terminatif ou l'expression de la cessation : ce sont le verbe *bobolê* [bobolɛ] (forme inf.) qui signifient *commencer*, *entamer* et le verbe *yatchilê* (forme inf.) [yatjilɛ] et son synonyme *djranlê* (forme inf.) [djrɑ̃lɛ] qui signifient *cesser, arrêter, stopper*.

En ce qui concerne la réalisation des aspects de l'accompli et de l'inaccompli, la langue baoulé use, d'une part, du temps présent et d'autre part du temps passé. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à observer les phrases suivantes :

Exemple 20 : N' (pro. Sujet) *klê* (forme verbale + tps prés) n' (dét.pos. 1ère pers. sg) si (sn coi) flouwa (sn cplt) [n'klɛ n'si fluwa]
Sens littéral : j'écris mon père papier
Sens réel : j'écris à mon père ou j'écris une lettre à mon père.

Cette phrase baoulé est du type déclaratif au présent ; elle exprime l'action inaccomplie que traduit la phrase française

Exemple 21 : N' (pro sujet) klê*li* (Forme verbale + tps passé) n' (dét.pos. 1ère pers. sg) *si* flouwa [n' klɛli n' si fluwa]
Sens littéral : écrit mon père papier
Sens réel : j'ai écrit une lettre à mon père.

Celle-ci est une phrase déclarative au passé. Elle exprime une action achevée, que traduit la phrase française

Exemple 22 : Agniman, n' klê n' si flouwa
Sens littéral : demain, j'écris mon père papier
Sens réel : demain, j'écrirai une lettre à mon père

La remarque qu'on peut faire sur cet aspect du prédicat verbal, est qu'en baoulé, on établit cette opposition d'accompli et d'inaccompli entre le moment présent et le moment passé ou entre le moment présent et le moment futur avec éventuellement l'ajout d'un morphème de temps, comme *agniman* (demain). Le locuteur baoulé ne prend en compte que le temps vécu puisque la division relative aux temps simples et temps composés n'existe pas dans son système verbal.

BDD-A27885 © 2017 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:34:12 UTC)

2.2. Les points de divergences

De mêmes qu'on a trouvé des points de convergence dans les moyens utilisés pour réaliser l'aspect dans les langues française et baoulé, il existe des points de divergence.

Dans une opposition binaire, l'aspect limitatif s'oppose à l'aspect non limitatif. Il s'agit d'une opposition qui est essentiellement marquée par l'opposition passé simple / passé composé et par l'emploi de l'imparfait. Le passé simple et la passé composé marquent des procès d'aspect limitatif dans l'extrait suivant :

Exemple 23 : « j'ai pris le chemin qui mène au marché. » (A Fantouré. 1975 : 10).

Par contre, l'imparfait marque un procès d'aspect non limitatif dans l'exemple 24:

Exemple 24 : « le soleil chauffait à blanc, nous brûlait le corps ; persévérants dans leur tyrannie, ses rayons devenaient un calvaire. » (A Fantouré. 1975 : 11).

Un aspect limitatif prend en compte le début et la fin du procès, alors qu'un aspect non limitatif n'est pas contenu dans des limites. Le locuteur baoulé n'intègre pas ce mode de réalisation de l'aspect fondé sur la distinction sémantique des temps verbaux. Cela peut donc être considérer comme une divergence aspectuelle entre le français et la baoulé. Par ailleurs, au plan syntaxique, les morphèmes de modalité aspectuelle baoulé s'éloignent des auxiliaires modaux français : où le locuteur français utilise l'infinitif après les auxiliaires de modalité, le locuteur baoulé utilise deux morphèmes modalisateurs plus la forme conjuguée du verbe. Ainsi, le procès peut être envisagé au présent ou au futur. D'ailleurs, comme on peut le constater, dans les constructions qui suivent, on est passé du futur simple au futur proche, voire au futur très proche, en passant par un présent progressif.

(17) *É* (pron. 1ère pers. Plur.) *sou* (mod) *wa* (marques du futur imméd) *di* (tps prés du procès) *kpanhoun* [e su wa di kpɑ̃un] : ***nous allons manger du pain***.

(c') *É* (pron. sujet 1ère pers. Plur.) *sou* (moda) *vié* (morph) *kpanhoun* (n cpl) *di* (tps prés) [e su vie kpɑ̃un di] : *nous sommes entrain de finir de manger le pain*.

(c'') *É* (pronom 1ère pers. Plur.) *sou* (mod) *wa* (mod) *vié* (morph) *kpanhoun* (n cplt) *di* (tps prés) [e su wa vie kpɑ̃un di] : *nous allons finir de manger le pain*.

Au regard de ce qui précède, on note que le locuteur baoulé oppose un seul morphème désinentiel, marqueur d'un procès passé (li), à la diversité de désinences temporelles du français marquant des procès au passé. On peut citer, en guise d'illustration les marques de conjugaison : é, ais, ait, ions iez / ai, as, âmes, âtes, èrent/ is, it, îmes, îtes, irent, asse, asses, ât, assions, assiez, etc.

L'analyse concrète de la catégorie de l'aspect à travers des exemples de phrases baoulés montre bien que ladite catégorie grammaticale est présente dans toutes les langues, même dans celles qui sont foncièrement oral, qui n'ont pas encore acquis une grammaire formalisée, disions-nous. La langue baoulé en est une illustration ; même si elle présente quelques limites structurelles relatives à la distinction temps simples et temps composés. On constate, pour contre, de nombreux points de

BDD-A27885 © 2017 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:34:12 UTC)

convergence dans la restitution des valeurs aspectuelles des faits, à quelques divergences près.

Conclusion

En parcourant théoriquement les différents modes de réalisation de la catégorie de l'aspect dans la langue française, et en essayant de les appliquer à des énoncés baoulés, il apparaît que les résultats ne sont pratiquement pas les mêmes. Même si la catégorie de l'aspect est aussi marquée en langue baoulé par les oppositions de l'accompli et de l'inaccompli, elle se passe du contraste temps simples / temps composés pour l'exprimer sur la base de l'opposition moment présent / moment passé ou moment futur. Quant à l'opposition perfectif / imperfectif, elle s'exprime à travers les sens opposés de verbes baoulés soulignant l'achèvement et la non limitation du procès. Pour l'aspect inchoatif et l'aspect terminatif, la langue baoulé utilise aussi des périphrases verbales qui expriment la cessation et la continuité du procès, etc. Outre ces modes d'apparition génériques et universels de l'aspect, la langue baoulé se particularise par un autre mode de réalisation de l'aspect, fondé sur l'utilisation syntaxique et sémantique de morphèmes lexicaux et grammaticaux, parmi lesquels le morphème *li* seul fait office de désinence indiquant un procès exprimé au passé. Mais, au plan strictement aspectuel, il est à noter que les points de convergence relatifs à la réalisation de l'aspect sont, de loin, les plus importants comparativement aux points de divergence.

Légende1. Sens des abréviations : morphème (morph.), modalisateur (mod.), forme verbale (form. Verb.), futur proche (fut proche), verbe au présent (verb prés), verbe à l'impératif 1ère personne du singulier (verb 1sg imp), pronom de la première personne pluriel (pron. 1ère pers. Plur.), marque du futur immédiat (marques du futur imméd), (marques du futur imméd), morphème modalisateur de cessation (morph de cessation).

Cette différence servira de transition pour aborder les points de divergence dans la réalisation de l'aspect dans les deux langues.

Légende 2 : Pro. (pronom), pos. (possessif), sg (singulier), form. Verb. (forme verbale), tps pré (temps présent), tps fut (temps futur), tps pas (temps passé), adv (adverbe), dét (déterminant), tps pas (temps passé), suj. (sujet), n cplt (nom complément), pl (pluriel)

NB. Les exemples en baoulé ont été recueillis auprès de différents locuteurs baoulés en Côte d'Ivoire

Références bibliographiques:

Arrivé M. & al, 1989, *La grammaire d'aujourd'hui, guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion.

Boutet J., 1997, *Langage et Société*, Paris, éd. Du seuil, coll. «Mémo », n° 74.

Carton F, 1974, *Introduction à la phonétique française*, Paris, Bordas.

Christophe P., 2013, *La grammaire française en fiches*, Paris, Ellipses.

Creissels D. et Kouadio N.J. 1977, *Description phonologique et grammaticale d'un parler baoulé*, Abidjan, ILA.

Maingueneau D., 2013, *La syntaxe du français*, Paris, Hachette.

Dubois J., et Lagane R., 2008, *La nouvelle grammaire du français*, Paris, Larousse.

Dubois J. & Al., 2007, *Grand Dictionnaire de Linguistique et de Sciences du langage*, Paris, Larousse.

BDD-A27885 © 2017 Universitatea din Pitești

Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:34:12 UTC)

Gaétane D. Web, 1994), « L'ambiguïté, la synonymie et l'implicite en lexicographie. Quelques observations à partir du champ sémantique « évident ». ». *Département des lettres et communication, faculté de Lettres et sciences humaines, Université de SHERBROOK*, Québec, Canada, JIK 2RI gdostie@courier.usherb.ca, consulté le 23 Août 2015.
Grevisse M., 1986, *Le bon usage*,11ème éd., Paris, Gembroux, Duculot, 1768p.
Lebikaza K. K., 1999, *Grammaire kabiyè : une analyse systématique, phonologique, tonologie morphosyntaxe*, Köln Rüdiger Köppe Verlag, 559 p.
Riegel M. & Al, 2001, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 646 p.

Koffi KONAN est docteur en grammaire et linguistique du français; il enseigne la grammaire et la linguistique du discours à l'Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan. Ses domaines de recherche sont la syntaxe et la sémantique des langues française et africaine. Il s'intéresse aussi à l'analyse contrastive des constructions phrastiques du français et des langues africaines (le baoulé en l'occurrence). Il est auteur d'une vingtaine d'articles publiés dans des revues nationales et internationales, et d'un ouvrage de grammaire (*La grammaire par l'exercice*) paru aux éditions universitaires européennes (EUE).

BDD-A27885 © 2017 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:34:12 UTC)